

ÉDITION SPÉCIALE N°7 — 02 JUILLET 2024 — KALITIS

[Accueil](#) > [Campagnes](#) > [L'espace partenaires](#) > Édition spéciale N°7 – 02 Juillet 2024 – Kalitis



Guillaume COCHE, directeur associé, Kalitis

Comment Kalitis répond-il aux besoins des établissements de santé en cette période de redistribution des autorisations ?

Les établissements de soins traversent actuellement une phase complexe avec la réforme des autorisations, en ce qu'elle conditionne la pérennité de leurs activités. Kalitis accompagne les cliniques et hôpitaux privés MCO, SMR, PSY et HAD dans leur processus de renouvellement des

autorisations, et plus globalement dans la planification de leurs activités.

Kalitis réunit l'ensemble des expertises techniques — médicales, PMSI, financières -, qui permettent d'apporter des éléments factuels pour étayer le processus de décision et définir une stratégie de développement.

Quels sont les points de la réforme qui posent question ?

Les règles sont très techniques et parfois peu explicites, comme par exemple les notions de gradation et de seuil d'activité. Pour les soins critiques, le décryptage des critères d'éligibilité de certaines unités n'est pas aisé non plus. Les unités de surveillance continue deviendront soit des unités de soins intensifs polyvalents (USIP) soit des services « minorés » de soins renforcés (USR), hors du champ des soins critiques, sans qu'on sache vraiment comment distinguer ces deux types d'unités, si ce n'est d'un point de vue tarification. Tout ceci est source d'interprétation et d'inquiétude pour les établissements.

Les autorisations sont également parfois interdépendantes, ce qui complique les décisions. Par exemple, une unité de soins critiques va conditionner l'obtention de pratiquer certaines activités. Les autorisations sont d'autre part en nombre limité sur un territoire donné, ce qui met en concurrence les établissements entre eux. Suivant les régions, le schéma régional de santé a été élaboré avec plus ou moins de concertation et de consensus...

Concrètement, que mettez-vous en place ?

Dans un premier temps, nous assistons nos clients dans le décryptage de ces réformes et la définition d'actions concrètes à mettre en œuvre. Nous nous appuyons sur nos compétences premières — les données contenues dans le PMSI : diagnostics et actes -, pour produire des données objectives. Ces données permettent de quantifier l'activité et le potentiel pour l'autorisation étudiée et servent à établir des projections financières de l'impact économique. Les établissements ont besoin d'aide méthodologique, de données chiffrées pour construire leurs business plans, de visibilité.

D'autre part, nous analysons la situation de chaque établissement au niveau régional, le nombre d'autorisations existantes, celles qui ont le plus de chance d'être renouvelées, le poids de la concurrence, les parts de marché...

Par ailleurs, nous sommes organisme de formation professionnelle certifié Qualiopi, et cette activité s'est énormément développée en 2023-24 pour répondre à la demande. Nous organisons des ateliers sur les réformes, comment construire un plan d'action... pour l'ensemble des parties prenantes d'un établissement : directions, cadres de santé, médecins, équipes PMSI.

En continu, quelles sont les prestations de Kalitis ?

Notre activité de base qui est le conseil médico-économique : analyse des données PMSI et du codage, plateforme Kalitab qui regroupe les données PMSI et financières anonymisées... se transforme peu à peu en une activité d'accompagnement global.

Les établissements nous demandent de plus en plus des audits PMSI en cette période d'inflation non compensée par les tarifs. La qualité du codage et la traçabilité ne sont pas toujours au rendez-vous en période de pénurie RH et de fort turnover. La contrainte financière étant importante actuellement, nous continuons donc à faire notre métier de

base, c'est-à-dire travailler sur le codage, traquer les atypies, les informations manquantes, benchmarker..., et ensuite aller sur le terrain pour parler aux professionnels, leur expliquer comment fonctionne la tarification et les sensibiliser au juste codage.

Dix consultants-experts sont au service des établissements de santé MCO, SMR, PSY et HAD. De même, notre plateforme Kalitab qui regroupe les données PMSI et financières anonymisées de l'ensemble de nos adhérents à des fins de comparaison, est un outil performant au service de la planification, à disposition de nos clients.

[ACCUEIL](#)